



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Initiatives renforçant la francophonie

Question écrite n° 7071

Texte de la question

M. Jacques Marilossian attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur le renforcement des relations économiques et culturelles entre la France les pays de la francophonie. Les 11 et 12 octobre 2018, se tiendra à Erevan le sommet de la francophonie. C'est une occasion de célébrer une francophonie positive et ouverte sur un monde pluriculturel mais aussi de défendre le français comme facteur d'attractivité. En Arménie, on comptait en 2016 environ 40 000 élèves et étudiants en français, un chiffre en augmentation de 14 % depuis 2012. Par exemple, le lycée Benjamin Jamkotchian d'Erevan propose une filière bilingue francophone avec, en plus des heures officielles de français prévues par le programme arménien, un enseignement bilingue français de 4 heures d'histoire-géographie, cours dispensé selon les méthodes et le programme français par un professeur sélectionné par le ministère des affaires étrangères. Autre vecteur de la coopération culturelle et scientifique franco-arménienne, l'université française en Arménie accueille plus de 1 000 étudiants par an pour des formations en droit, commerce et gestion, sanctionnées par un double diplôme français et arménien en partenariat avec l'université Lyon III. Il souhaite donc connaître les mesures que le Gouvernement entend prendre pour généraliser ce type d'initiatives et ainsi renforcer les relations économiques et culturelles entre la France et ses amis francophones.

Texte de la réponse

La France suit de près les préparatifs du prochain sommet de la francophonie qui se tiendra les 11 et 12 octobre prochain à Erevan. Les autorités arméniennes ont placé cet événement sous le signe du "vivre ensemble" et organiseront, la veille du sommet, un forum économique francophone. La France soutient cette approche à la fois politique, culturelle et économique, conformément aux orientations et stratégies sectorielles de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). Elle entend approfondir sa coopération bilatérale avec l'Arménie, notamment par le biais de l'Ecole française, de l'Alliance française ou de l'Université française en Arménie. Elle contribue également au plan de formation continue des enseignants de français. La France, en tant que membre de l'OIF et premier contributeur des institutions de la francophonie, s'implique pleinement dans le mouvement francophone multilatéral et agit directement auprès de la francophonie et de ses opérateurs afin d'assurer le développement croissant de leurs missions en faveur des pays francophones. Elle est, à cet égard, un acteur central tant sur le plan économique (échanges d'expertises, développement des réseaux professionnels) que culturel. En parallèle des contributions multilatérales du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, celles d'autres départements ministériels (éducation, culture, sport) et de l'Agence française de développement s'y ajoutent, permettant ainsi à la France d'agir dans une démarche d'accompagnement économique, culturel et scientifique au service de l'ensemble de ses partenaires de l'espace francophone. A titre d'exemple, l'engagement constant de la France auprès de l'Université Senghor d'Alexandrie, dont elle contribue à hauteur de 34 % du budget total, permet chaque année à plus de 2000 étudiants francophones de suivre des formations pluridisciplinaires. La France est également le principal bailleur de fonds de la chaîne TV5 Monde, qui offre en moyenne chaque semaine un accès à l'information, à la culture et à l'éducation à 40,2 millions de téléspectateurs francophones. Elle appuie également, en tant que premier bailleur de l'Agence universitaire de

la francophonie (AUF), l'ensemble des efforts de cet opérateur visant à renforcer les compétences scientifiques des universités francophones, les échanges entre elles et l'employabilité des diplômés, en lien avec les partenaires économiques locaux et internationaux qui y sont implantés. Le Président de la République a par ailleurs exprimé sa volonté de redonner à la langue française sa place et son rôle dans le monde. C'est pour cela que le plan pour la langue française et le plurilinguisme qu'il a présenté le 20 mars dernier comprend notamment des dispositions pour donner une impulsion nouvelle à l'enseignement bilingue francophone ou encore développer des co-diplômes avec des établissements étrangers. Le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères a évoqué ces sujets lors de sa visite à Erevan du 29 au 31 mars dernier.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Marilossian](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (7^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7071

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 avril 2018](#), page 2723

Réponse publiée au JO le : [22 mai 2018](#), page 4257